



Philippe Leuba
Conseiller d'Etat

Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport

Par courriel

Département fédéral de justice et police
Palais fédéral
3000 Berne

chantal.perriard@sem.admin.ch
sandrine.favre@sem.admin.ch

Réf. : 21_COU_9137

Lausanne, le 13 décembre 2021

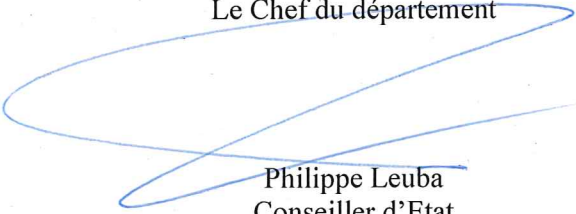
Reprise et mise en œuvre des règlements (UE) 2021/1133 et (UE) 2021/1134 réformant le système d'information sur les visas (développements de l'acquis de Schengen) et modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI)

Madame, Monsieur,

Après avoir pris connaissance du rapport explicatif concernant la reprise des règlements (UE) 2021/1133 et (UE) 2021/1134 réformant le système d'information sur les visas et établissant les conditions d'accès aux autres systèmes d'information de l'UE aux fins du VIS (développements de l'acquis de Schengen) et à la modification de la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI), je vous informe que le canton de Vaud n'a pas de remarque particulière à formuler. En effet, ces projets portent sur un développement de l'acquis Schengen et ils n'impactent pas directement les tâches et les activités du Service en charge de la migration de notre canton.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef du département



Philippe Leuba
Conseiller d'Etat